

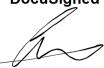
SAS A.R.C.SOCOBAT EXPERTISES

17 chemin du Charroi

69300 CALUIRE

Etats Financiers

du 01/07/2024 au 30/06/2025

DocuSigned by:

2BA612E5A306470...

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	104 270	103 823	447	3 510
Fonds commercial (1)	18 000	1 755	16 245	
Autres immobilisations incorporelles	27 594	9 554	18 040	19 303
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 087	175 390	8 697	6 868
Autres immobilisations corporelles	319 801	270 200	49 601	37 996
Immobilisations corporelles en cours				3 500
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	85 645		85 645	86 628
Autres titres immobilisés	10 106		10 106	10 106
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 933		19 933	28 974
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	769 436	560 721	208 715	196 885
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 920
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 085 513	72 958	2 012 555	1 368 302
Autres créances	164 313		164 313	173 747
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	261 479		261 479	293 772
Charges constatées d'avance (3)	57 360		57 360	53 780
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 568 666	72 958	2 495 708	1 891 520
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 338 102	633 679	2 704 423	2 088 406
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			87 549	

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 400	6 400
Autres réserves		
Report à nouveau	-140 578	-388 494
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	327 872	147 916
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	313 694	-14 178
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	27 600	27 600
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 600	27 600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	516 501	719 562
Emprunts et dettes financières diverses (3)	90 384	80 975
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652 329	503 908
Dettes fiscales et sociales	878 785	656 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	225 129	114 430
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 363 128	2 074 983
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 704 423	2 088 406
(1) Dont à plus d'un an (a)	407 779	688 378
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 955 350	1 386 606
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.C.SOCOBAT EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 2 704 423 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 327 872 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Fonds commercial : 10 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 16 à 22 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		18 000		18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	131 864			131 864
Immobilisations incorporelles	131 864	18 000		149 864
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	177 243	6 844		184 087
- Instal.générales, agencements aménagements divers	110 152	9 256		119 408
- Matériel de transport	21 817			21 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 003	19 535	12 962	178 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 500		3 500	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	484 715	35 634	16 462	503 888
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	86 628	3 620	4 603	85 645
- Autres titres immobilisés	10 106			10 106
- Prêts et autres immobilisations financières	28 974	428	9 469	19 933
Immobilisations financières	125 708	4 048	14 072	115 685
ACTIF IMMOBILISE	742 287	57 682	30 533	769 436

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 000	35 634	4 048	57 682
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	18 000	35 634	4 048	57 682
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 500		3 500
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 962	14 072	27 033
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		16 462	14 072	30 533

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2025
Éléments achetés	18 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	18 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1 755		1 755
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 051	4 326		113 377
Immobilisations incorporelles	109 051	6 081		115 132
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	170 375	5 015		175 390
- Instal.générales, agencements aménagements divers	103 274	1 311		104 585
- Matériel de transport	21 817			21 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 885	15 874	12 962	143 798
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	436 351	22 200	12 962	445 589
ACTIF IMMOBILISE	545 402	28 281	12 962	560 721

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 412 765 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	85 645		85 645
Prêts			
Autres	19 933		19 933
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 085 513	1 997 964	87 549
Autres	164 313	164 313	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 360	57 360	
Total	2 412 765	2 219 637	193 127
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	50 538
FOURNISSEURS, AAR	18 836
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 000
Total	72 374

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

Situation devenue à nouveau positive :

Grâce à ce résultat positif, les capitaux propres de la société sont désormais supérieurs à la moitié du capital social.

Au cours de l'exercice, le capital social a été réduit de 100 K€ en date du 22 avril 2025. Au 30 juin 2025, il s'élève à 100 K€.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	27 600				27 600
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	27 600				27 600
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 363 128 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	516 501	208 823	307 679	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 110	1 010		100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652 329	652 329		
Dettes fiscales et sociales	878 785	878 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	314 402	214 402		100 000
Produits constatés d'avance				
Total	2 363 128	1 955 350	307 679	100 100
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	203 061			
(**) Dont envers les associés	89 274			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	88 154	88 154	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	88 154	88 154	

Deux emprunts sont garantis par un nantissement du fonds de commerce de la société A.R.C.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS./FACT. NON PARVENUES	90 967
INTÉRÊTS COURUS	1 010
C/C INTERETS COURUS	1 313
DETTES PROVISIONNEES POUR C.P.	144 658
DETTES PROVISIONNEES POUR RTT	3 154
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	40 000
CHARGES SOC.S/ CP A PAYER	50 952
ADESATT SUIVI TEMPS TRAVAIL	180
FORMATION CONTINUE	475
TAXE APPRENTISSAGE	854
ETAT CHARGES A PAYER	6 000
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	42 103
Total	381 667

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations immobilières	3 958		
Assurances	39 177		
Locations mobiles	6 302		
Maintenances informatiques	2 180		
Medecine du travail	2 746		
Frais BPI	2 667		
Téléphonie	330		
Total	57 360		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

A la date du 30 juin 2025, une seule procédure prud'homale est en cours à l'encontre de la société. Le risque associé a été évalué et la direction a décidé de maintenir la provision existante de 27 600 €. Par ailleurs, la société a obtenu gain de cause dans trois procédures en cours à la clôture de l'exercice précédent.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 44 personnes dont 7 apprentis.

	Personnel
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	25
Employés	12
Ouvriers	
Total	44

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	72 671
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	72 671
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 671 €

L'indemnité de fin de carrière s'élève à 72.671 euros.

La méthode de calcul utilisée est la méthode rétrospective proratisée. La provision pour indemnité de départ à la retraite a été calculée, compte tenu de la convention collective des bureaux d'études (Syntec), avec un taux de progression annuel des salaires de 1 % et un taux de rotation du personnel faible. L'âge de départ à la retraite est présumé être à 65 - 67 ans. Le taux d'actualisation est fixé à 3.45 %. La table de mortalité est l'INSEE 2024. Le départ est présumé être à l'initiative du salarié. Le taux moyen des charges patronales est de 45 % pour les cadres et 43 % pour les non cadres.

A.R.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 17 Chemin du Charroi
69300 CALUIRE ET CUIRE
453 079 766 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 NOVEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 327 872,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	327 872,18 euros
En apurement du « <i>Report à nouveau débiteur</i> »	140 578,00 euros
A titre de distribution de « <i>Dividendes</i> »	20 000,00 euros
Soit 2 euros par action	
Le solde	
En totalité au compte « <i>Autres réserves</i> »	167 294,18 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le lendemain de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une

attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Société PEGIEL DEVELOPPEMENT
La Présidente
Représentée par Pascal ROUSSILLON

DocuSigned by:

2BA612E5A306470...